

## DOSSIER

### Demain quels leviers pour développer la bio dans nos territoires ?



## PORTRAIT DU MOIS

**Thierry REMY, éleveur laitier à Magneux (52) depuis 2008**

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE**

page 3

**AGRO FORM : UN PROJET TRANSFRONTALIER POUR PARTAGER ET DIFFUSER LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES**

page 4

**LA RENTABILITÉ DES FERMES BIO CONFIRMÉE PAR UNE ÉTUDE CDER**

page 12

**CONJONCTURE LAIT BIO DU 4ÈME TRIMESTRE 2017**

page 14



## ACTUALITÉS

- Les Tweets de la Bio ..... p. 3
- Salon International de l'Agriculture ..... p. 3

## NOTRE RÉSEAU

- AGRO FORM : un projet transfrontalier pour partager et diffuser les pratiques agro-écologiques ..... p. 4
- États généraux de l'Alimentation, quel bilan pour la bio ? ..... p. 5

## DOSSIER

- Demain quels leviers pour développer la bio dans nos territoires ? ..... p. 6

## PORTRAIT

- Thierry REMY, éleveur laitier à Magneux (52) depuis 2008 ..... p. 10

## TECHNIQUE ET FILIÈRES

- La rentabilité des fermes bio confirmée par une étude CDER ..... p. 12
- Essais de stratégies pour contenir le Black Rot ..... p. 13
- Conjoncture Lait Bio du 4ème trimestre 2017 ..... p. 14
- Les semences, c'est un métier ! ..... p. 14

## ANNONCES

## AGENDA

## EDITORIAL



Olivier TOUSSAINT  
porte-parole de  
Bio en Grand Est

## 100% bio ?

Au fil des rencontres avec nos partenaires, financeurs, soutiens ou «adversaires» de tous poils, il m'arrive régulièrement de porter l'idée d'une agriculture 100 pour 100 bio. Et la dernière fois que l'on m'a posé la question « une agriculture toute bio ? » ; j'ai haussé les épaules et éludé la question. Comme si c'était une évidence.

Parce que c'est une évidence qu'il est intenable de produire une alimentation saine et nutritive pour les populations

les plus aisées et de produire une nourriture potentiellement toxique et de faible qualité pour les plus démunis.

Parce qu'il est intenable sous couvert de marché de nuire, de se nuire.

Parce qu'il est urgent de renouer avec la vie et ce qui la porte.

Certes la bio ne résoudra pas tout. Mais elle est, de par ce qui en émane et de par sa construction, vectrice de progrès humain (*je ne parle ni de science ni de technique*), de prise de conscience de notre place ici et maintenant pour demain et les autres.

Nous ne nous battons pas uniquement pour nos intérêts matériels et immédiats mais pour le bien commun.

Nos revendications sont justes. Elles façonnent l'avenir que nous voulons vivable et solidaire, de liens sociaux et d'échanges équitables, emprunts d'humilité et d'émerveillement face à la nature. Pour replacer l'environnement à la place qui lui est due et pas comme un fond, une matière première exploitable à merci.

La bio, fer de lance des sociétés de demain ? j'y travaille, nous y travaillons tous au quotidien.

Alors la prochaine fois que l'on me posera la question/une agriculture 100% bio ? J'éluderai la question. Il vaut mieux donner à réfléchir que chercher à convaincre.

Car on sait bien que ce qui nous anime, nos espérances éternelles, sont le bonheur, le notre, celui des autres.

A bientôt.



• Bio en Grand Est •

Complexe agricole du Mont-Bernard  
Bât. France Luzerne  
51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 64 96 81

## MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARCH

Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR

Crédit Photos : CGA de Lorraine, OPABA, FRAB Champagne Ardenne, FNAB, CDER

Impression : SharePrint

Publication gratuite

Réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 04- fév. 2018

ISSN : 2558-7668

## LES TWEETS DE LA BIO

 **AGRICULTURE BIO @AGRICULTUREBIO**  
La #bio en UE : la France au 3è rang de l'UE avec 1,5 million d'h en bio et 32 264 exploitations bio, derrière l'Espagne (2 millions d'h, 36 207 exploitations bio) et l'Italie (1,8 million d'h, 64 210 exploitations bio) #AB #agriculture #biologique  
Source : <http://bit.ly/2Fn07xG>  
22 janv. 2018

 **FRANCE INTER @FRANCEINTER**  
[CO2 mon amour] Portrait de la Biovallée, laboratoire du bio en France [http://bit.ly/biovallee\\_co2](http://bit.ly/biovallee_co2) cc @cheissoux  
20 janv. 2018

 **PRODUIREBIO @PRODUIREBIO**  
La gestion de l'enherbement sur une exploitation mixte en polyculture en Hauts de France, c'est à lire dans la dernière lettre filière grandes cultures bio <https://www.produire-bio.fr/filieres/grandes-cultures/>  
11 janv. 2018

Suivez l'actu de la bio sur :  
<https://twitter.com/bioGrandEst>

## SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

**Du samedi 24 février au dimanche 4 mars 2018, l'Agence BIO et ses partenaires animeront un nouveau stand éco-conçu au Salon International de l'Agriculture, à Paris Porte de Versailles. De nombreuses animations de découverte des produits bio et des rencontres professionnelles seront proposées quotidiennement sur cet espace.**

**Les visiteurs pourront repérer facilement les stands proposant des produits ou animations bio sur le salon via « le parcours bio » disponible sur le stand de l'Agence BIO et en version numérique.**

« L'agriculture, une aventure collective » est le thème retenu pour cette 55ème édition du salon de l'Agriculture. La Bio aura toute sa place pour mettre en avant l'aventure collective des agriculteurs, des transformateurs et des consommateurs de bio. Les professionnels de la Bio seront présents chaque jour pour répondre aux questions des visiteurs sur leurs métiers, les pratiques et les atouts de l'agriculture biologique. Ils partageront leurs expériences et présenteront des initiatives mises en œuvre pour satisfaire la demande grandissante des consommateurs. Des événements (conférences, réunions, échanges thématiques...) ainsi que des focus sur les pratiques innovantes seront organisés à destination des professionnels. Des professionnels de la Bio de tous horizons (producteurs, transformateurs, cuisiniers, formateurs,...) seront présents chaque jour pour échanger sur l'agriculture biologique, partager leurs expériences et faire découvrir les saveurs des produits bio à travers des ateliers participatifs, des démonstrations et des dégustations. En partenariat avec l'Ecole de Paris des Métiers de la Table et l'Association « Bon pour le Climat », des chefs et des apprentis en école hôtelière présenteront chaque jour des recettes simples pour manger bio au quotidien, lutter contre le gaspillage et diversifier son alimentation. Les ateliers seront suivis de dégustations.

Des chefs en restauration collective participeront également à cet espace et partageront leurs expériences et initiatives (sensibilisation des jeunes à une alimentation de qualité, réduction des déchets, etc.). Les enfants ne seront pas oubliés, de nombreuses animations leurs seront proposées.

La participation de l'Agence BIO au Salon de l'Agriculture sera également l'occasion de présenter au public les différents outils et concours proposés par l'Agence BIO : l'application mobile « La Bio en poche » pour trouver les produits bio où que l'on soit, les kits pédagogiques mis à disposition des enseignants, la 6ème édition du concours « Les Petits Reporters de la Bio » pour les enseignants, des films courts etc.

Les visiteurs pourront repérer facilement les stands proposant des produits ou animations bio sur l'ensemble des pavillons du salon grâce au « parcours bio » disponible en ligne et sur le stand de l'Agence BIO.



*Depuis plusieurs années maintenant, l'Agence bio organise un grand stand dédié à l'Agriculture biologique sur le Salon International de l'Agriculture. Ici une photo prise sur le stand en 2017.*





## BRÈVES

**ABATTAGE DE PROXIMITÉ : LA FNAB SOUTIENT**

Les organisations signataires (dont la FNAB) d'une tribune envoyée au ministère dans le cadre des discussions sur les plans filières :

- Déplorent le manque de structures d'abattage ouvertes à l'ensemble des éleveurs et des bouchers, ainsi que les disparités régionales d'implantation de celles-ci ;

- Approuvent et soutiennent les reprises – en cours ou en projet – de structures en difficulté ou démissionnaires, par des groupes d'éleveurs attachés au maintien de tels outils de proximité ;

- Demandent la mise en place d'outils individuels et/ou collectifs d'abattage à la ferme, fixes ou mobiles, en lien avec les abattoirs de proximité existants.

**POUR LA LIBERTÉ VACCINALE**

La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) est une maladie virale, transmise par des moucheron, qui n'affecte pas les humains et ne présente aucun risque pour le consommateur.

Pourtant, en novembre 2017, des mesures disproportionnées ont été mises en place par la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) et le Ministère dans plusieurs départements dont les principales sont la vaccination obligatoire pour tous les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins) et la désinsectisation de tous les bâtiments d'élevage, moyens de transports et animaux présents sur les fermes.

La FNAB avec d'autres organisation a lancé une pétition pour la liberté vaccinale - contre les mesures mises en place pour la FCO-4.

Retrouver la pétition : <https://lc.cx/gWVF>

**AGRO FORM****UN PROJET TRANSFRONTALIER POUR PARTAGER ET DIFFUSER LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES**

**Dans un contexte culturel propre à chaque pays, il est intéressant de croiser les regards transfrontaliers, tant des agriculteurs conventionnels que bio, en développant collectivement des modules de formation transfrontalière pour permettre d'apprendre à produire autrement, pour le développement d'une économie verte conciliant performances économiques, environnementales et sociales.**

Le colloque de lancement de ce projet transfrontalier s'est tenu le 29 septembre 2017 à la Hochschule d'Emmendingen Hochbourg (avec le projet Innov.AR).

Il est porté par le Regierungspräsidium Freiburg et associe plusieurs partenaires cofinanceurs allemands (DLR du Rheinland, BLHV de Freiburg), suisses (LTZ Liebegg) et français (DRAAF Grand-Est Strasbourg, CFPPA d'Obernai et de Rouffach, Chambres d'Agriculture Alsace, INRA de Colmar et l'OPABA).

Le projet est centré sur l'identification et la valorisation transfrontalière de pratiques alternatives et innovantes en productions agricoles, viticoles, légumières et arboricoles dans un contexte d'économie plus respectueuse de l'environnement. Il vise deux objectifs majeurs : réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques et développer des pratiques de fertilisation à moindre impact sur la qualité du sol, de l'air de l'eau.

Pour ce faire, il va falloir :

- Mettre en place un réseau d'exploitations pilotes dans les différents secteurs concernés pour identifier et échanger sur leurs pratiques, voire faire émerger les pratiques innovantes et transposables.

- Décrire collectivement des indicateurs agro-écologiques transfrontaliers.

- Faire connaître de façon pérenne les résultats aux agriculteurs, conseillers et formateurs du Rhin Supérieur.

- Développer collectivement des contenus de formation transfrontalière et concevoir collectivement des concepts innovants de formation et d'apprentissage.

- Mettre en œuvre des modules transfrontaliers de formation à destination de la base (agriculteurs, conseillers, formateurs,...) et les essayer.

- Organiser des échanges entre apprenants et formateurs des différentes régions.

Ce projet est co-financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) via le programme INTERREG V Rhin Supérieur.

Nul doute que l'expérience des agrobiologistes sera un réel atout pour ce projet.

[www.agroecologie-rhin.eu](http://www.agroecologie-rhin.eu)



J. WEISSBART/OPABA





# ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION, QUEL BILAN POUR LA BIO ?

**Après 5 mois de travaux, le bilan de ces États généraux de l'Alimentation (EGA) se révèle mitigé sur la transition agricole car il n'y a pas eu d'annonces fortes du gouvernement.**

Le Premier Ministre a annoncé le doublement des surfaces bio, c'est-à-dire atteindre 15 % de surfaces en agriculture biologique d'ici la fin de la mandature. Cela tient compte du rythme actuel des conversions et peut paraître positif.

Mais le réseau des producteurs bio reste inquiet sur l'accompagnement budgétaire des productrices et producteurs désirant passer en bio. Le gouvernement ne se positionne pas clairement sur le budget alloué aux aides à la conversion. Les craintes se portent maintenant sur la possibilité que leur durée soit réduite de 5 à 3 années. La FNAB espère que cela restera 5 ans et que les services environnementaux et sociaux de l'agriculture biologique seront reconnus. Elle a par ailleurs fait campagne sur ces services sur la fin des EGA.



La FNAB a également proposé un appel à projets pour développer 1000 territoires bio en France afin de concilier la bio et le développement territorial (cf. Le dossier de ce numéro). L'objectif du dispositif serait de mettre en relation les acteurs et les structures et développer les filières partout pour redynamiser le terroir, permettre de manger localement et de créer de la valeur ajoutée dans les régions.

## Un programme ambition bio

Le gouvernement doit annoncer courant 2018 un plan pour l'agriculture bio. Ce sera de nouveau une grande concertation des acteurs de la bio pour mettre en place le programme ambition bio et le faire vivre. Il faudra mettre en place un comité de pilotage avec l'État, les régions, les agences de l'eau et les acteurs économiques pour faire réussir ce programme. Au-delà de la concertation, la FNAB insiste sur le fait qu'il faudra passer à l'action avec des moyens financiers. Il y a un enjeu ministériel, en plus du ministère de l'Agriculture, les Ministères de l'Environnement, de l'Éducation et la Santé doivent joindre le mouvement.



S. DUSOIR / FRAB Champagne Ardenne

## BRÈVES

### RECUEIL «BIO & CLIMAT»

L'agriculture et l'agroalimentaire se sont relativement peu saisis de la thématique climatique. Au vu des recommandations de l'INRA (INRA, 2013) en matière de pratiques agricoles pour lutter contre le changement climatique, l'agriculture biologique semble être un atout (Agence Bio, 2015). Et il semblerait que ces pratiques sont également celles qui permettent de s'adapter au réchauffement climatique et de préserver la qualité de l'eau. La nature est bien faite et nous... nous pouvons faire d'une pierre deux coups !

La FNAB s'investit depuis 2016 sur la thématique Énergie Climat. Un groupe technique sur les liens entre AB, économie d'énergie, réduction des gaz à effet de serre (GES) et stockage du carbone dans les sols a été mis en place. Il a publié un premier recueil de témoignages sur les pratiques innovantes favorables au climat en agriculture biologique.

Au sommaire de ce recueil : 14 témoignages d'agriculteurs bio sur leurs pratiques.

**Pour aller plus loin sur la thématique agriculture et climat :**

<http://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2018/01/Recueil-pratiques-favorables-au-climat-FNAB-web-def.pdf>

## CRÉDIT D'IMPÔTS BIO RECONDUIT

Le crédit d'impôt pour la production biologique qui peut être imputé sur l'impôt sur les sociétés ou sur l'impôt sur le revenu sera reconduit jusqu'à 2020 à hauteur de 3.500 €. Le dispositif prendra effet en 2019 sur les revenus 2018.

Les demandes de crédit d'impôt se faisant toujours pour l'année n-1, les conditions nouvelles, prévues pour 2018 - 2020 s'appliqueront pour 2019 à 2021.

Pour votre déclaration 2018 sur l'année 2017, le crédit d'impôt reste donc plafonné à 2500 € dans les conditions actuelles. Les nouvelles conditions (3500 €) seront applicables sur les impôts sur les revenus 2018 (déclaration faite en 2019).



# DEMAIN, QUELS LEVIERS POUR DEVELOPPER LA BIO DANS NOS TERRITOIRES ?

Les collectivités territoriales sont des actrices clés du développement de l'AB. Elles disposent de compétences et d'outils pour mettre en place des politiques transversales de développement durable dans lesquelles l'AB a toute sa place. Elles peuvent intervenir à toutes les étapes des filières biologiques, de l'installation à la consommation, en passant par la production, la transformation et la distribution. L'AB est au cœur des enjeux auxquels sont confrontées les collectivités en termes de développement économique, d'emploi, d'attractivité et d'aménagement du territoire, de santé publique, d'environnement ou de qualité de l'eau. Pour donner aux collectivités l'envie et des outils pour favoriser le développement de l'AB sur leur territoire, Bio en Grand Est et la FNAB ont organisé en mars dernier un colloque, accueilli et soutenu par La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg. Dans ce dossier, nous revenons sur le déroulement de cette journée en proposant une synthèse des leviers à disposition des collectivités et des compétences du réseau Bio en Grand Est pour les accompagner.



## Les actions de Bio en Grand Est

En préalable de tout partenariat avec une collectivité, le réseau Bio en Grand Est peut réaliser une « **Expertise Bio Territoire** ». Cette analyse du potentiel, des enjeux et acteurs pour le développement de la bio dans le territoire va jusqu'au plan d'action. Une expertise est par exemple en cours autour d'un captage en eau potable des Vosges.



René Darbois, adjoint à Metz :  
« Nous avons avec les agriculteurs un bien commun et un intérêt commun »

## MOBILISER DU FONCIER POUR LE MAINTIEN ET L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS BIO

Du fait de l'urbanisation et de la pression foncière, trouver des terres à un prix abordable est devenu un des principaux problèmes des paysans qui souhaitent s'installer. Développer l'AB sur son territoire, c'est aussi travailler sur la transmission des fermes, la maîtrise de la consommation foncière, la mise à disposition de terres.

Dans un jardin public, la Ville de Metz soutient un projet de ferme urbaine bio de 5 ha, dans laquelle la Ville détient des parts pour du maraîchage bio.

Sur ses 1200 ha du territoire communal, la petite commune de Muttersholtz (67) est propriétaire de 300 ha et engage des discussions à la fin de chaque renouvellement de bail agricole, notamment sur les baux environnementaux. La commune a également voté l'exonération de taxe foncière pour les exploitations passant en bio.



Anne Clauss, issue d'une famille agricole conventionnelle, a signé un bail à clauses bio sur 2,5 ha en maraîchage avec la Ville de Strasbourg dans le cadre de son installation.

### Les actions de Bio en Grand Est

Un projet d'**installation de maraîcher bio** est en cours avec la communauté de commune des Crêtes Préardennaises. Il mobilise toute l'expertise de Bio en Grand Est en matière d'agronomie, de filières agricoles, d'environnement et d'aménagement du territoire et fait appel au partenariat avec Terre de Liens.

Strasbourg a rencontré les futurs cédants locataires de la ville : Bio en Grand Est accompagnera la collectivité pour faciliter l'installation de producteurs bio sur **les fermes sans repreneurs**.

## SENSIBILISER LES PRODUCTEURS ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES AGRICOLES

Quand une collectivité souhaite mener un projet territorial de développement de l'AB, « souvent, le premier contact avec l'agriculteur est une convocation par courrier », constate Sylvain Roumeau, chargé de mission agriculture bio et protection de l'eau à la FNAB. « Ce qui est important, c'est ce qui se passe avant l'envoi du courrier : des rencontres individuelles, bien connaître son territoire agricole, les enjeux, les acteurs relais, etc. Il faut préparer les réunions et bien spécifier s'il s'agit d'information ou de concertation, au risque de ne pas être compris par le monde agricole. »

La Ville et Eurométropole de Strasbourg ont sollicité l'OPABA et la Chambre d'agriculture pour rencontrer les 200 exploitants du territoire et les sensibiliser à la diversification et à l'AB. Ce tour des exploitations a permis une meilleure compréhension des systèmes agricoles en place, majoritairement en grandes cultures, alors qu'une collectivité rêve souvent de maraîchage. L'agriculture bio reste encore largement méconnue : un des objectifs des visites était de présenter un exemple de rotation pluri-annuelle et diversifiée pratiquée en bio, bien éloignée des assolements en maïs et blé. Cette prise de contact et sensibilisation a donné lieu les années suivantes à des accompagnements de projets de conversion. A une autre échelle, la commune de Muttersholtz (67) a demandé



Françoise Buffet, adjointe à Strasbourg et conseillère communautaire : « Nous ne sommes pas dans l'injonction au monde agricole, il faut co-construire. Nous pouvons contribuer à éclairer le monde agricole sur les enjeux de l'agriculture de demain. »

à l'OPABA d'aller sensibiliser 4 exploitants situés autour d'un captage dégradé. La demande d'un maire ouvre les portes; on obtient déjà les coordonnées de producteurs conventionnels, puis on convainc le producteur du côté gagnant-gagnant de cette visite : la collectivité et le réseau bio peuvent sensibiliser à la bio, mais le producteur trouve également l'occasion d'explicitier les enjeux, voire les verrous, pour envisager une conversion sur son exploitation. Un juste milieu peut parfois être trouvé avec une conversion partielle de l'exploitation dans les premiers temps. Marie Buard, chargée de mission à la FRAB Nouvelle Aquitaine, présente son étude mobilisant des outils sociologiques. Le postulat de base : tous les producteurs conventionnels sont potentiellement enclins à se convertir en bio. Pour cela, les politiques publiques doivent distinguer parmi eux différents profils (opportuniste, suiveur, manager, militant) qui nécessitent un accompagnement et des dispositifs différenciés. Cette approche sociologique sera présentée et appliquée par Bio en Grand Est dans les années à venir, en particulier autour de captages en eau potable dégradés.



*Les Fermes Bio Ouvertes comme ici en Champagne Ardenne sont des opportunités pour faire découvrir à des producteurs conventionnels la réalité technique et économique des fermes bio. Une façon de les amener à se questionner sur leur système.*

## DÉVELOPPER DES CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ BIOLOGIQUES

### Les actions de Bio en Grand Est

Après l'accompagnement de collectivités pour intégrer le bio dans les cantines (rédaction de marchés publics, formation des agents, outils et animations pédagogiques), Bio en Grand Est s'est lancé avec succès dans l'accompagnement de restaurants d'entreprises, comme Orange, sur les sites de Metz et de Strasbourg en 2017.

C'est le levier le plus facilement identifié : mise en place de marchés et magasins de producteurs, intégration de bio dans les cantines scolaires, etc. Plusieurs territoires souhaitent s'engager dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour travailler à relocaliser leur alimentation. A l'image de ce qui se fait avec Mulhouse Alsace Agglomération, Bio en Grand Est peut accompagner les collectivités pour faire l'état des lieux et développer les circuits de proximité biologiques dans le cadre de leur PAT. Ces PAT motivent et cadrent les collectivités pour rassembler les acteurs autour de la promotion et du développement de la consommation « locale » : l'enjeu est de sensibiliser les collectivités et les acteurs du territoire autour de l'importance d'avoir aussi un cahier des charges garantissant la protection de l'environnement et de la santé.



*L'accompagnement du réseau se traduit par exemple par des animations dans les restaurants d'entreprise pour présenter aux salariés d'Orange l'agriculture bio locale.*

*Michèle Striffler, vice-présidente Mulhouse Alsace Agglomération : « Toutes les 39 communes souhaitent mettre à disposition des terrains pour développer le maraîchage bio. Les cantines souhaiteraient du 100 % bio. Elles n'en sont qu'à 20 % »*



# RENFORCER L'ÉCONOMIE EN SOUTENANT LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRICOLES BIOLOGIQUES RAYONNANT À GRANDE ÉCHELLE

Si les circuits de proximité ont le vent en poupe auprès des collectivités, « circuits courts et circuits longs sont complémentaires », explique Philippe Henry, administrateur Bio en Grand Est, en citant l'exemple de la coopérative lorraine céréalière bio Probiolor. Il enjoint les collectivités à détecter des initiatives, les favoriser, voire redéployer des outils de transformation communaux, « parce qu'on a laissé partir les entreprises alimentaires, les moulins, les abattoirs et la valeur ajoutée sort du territoire».

Justement, Jean-Michel Staerle, vice-président de la communauté d'agglomération de Haguenau cite l'abattoir créé après guerre pour des raisons sanitaires. Les besoins en bio, recensés par l'OPABA, se sont avérés 3 fois supérieurs au potentiel de l'abattoir. Avec le soutien de la ville, l'abattoir s'est certifié en bio en 2016

## Les actions de Bio en Grand Est

En 2016, L'OPABA a réalisé pour le compte du Syndicat des Eaux et d'Assainissement Alsace Moselle une étude du potentiel de développement des filières bio sur des territoires à enjeux eau. Le SDEA se basera sur ces résultats pour réunir les acteurs du territoire et accompagner le développement de productions et filières bio. Un bon préalable pour avancer dans les filières longues !



*La SICA Est Ali Bio fabrique de l'aliment du bétail bio. L'un des objectifs est d'assurer la valorisation des céréales secondaires et des protéagineux produits par les céréaliers bio du Grand Est. Un maillon indispensable à la filière.*



*Philippe Henry, administrateur Bio en Grand Est : « les collectivités doivent se préoccuper de leurs PME agricoles ou agroalimentaires, car les citoyens se sont emparés de la question agricole. »*

En conclusion du colloque, Sylvain Roumeau interpelle l'auditoire sur les 1200 nouveaux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). C'est une occasion de questionner la position de l'agriculture dans les politiques des territoires et de les accompagner vers le développement et la pérennisation de l'agriculture biologique.

Le réseau Bio en Grand Est donne 2 rendez-vous aux collectivités : fin avril pour proposer ensemble un projet de développement de la bio dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'AERM; et 2019 pour un nouveau colloque en Lorraine ou Champagne Ardenne.



L'équipe Eau, Bio et Territoires  
de Bio en Grand Est :  
J. BOURDERIOUX, H. CLERC, F. DOR,  
P. HEUZE et C. RINGEISEN



# THIERRY REMY, ÉLEVEUR LAITIER À MAGNEUX (52) DEPUIS 2008

## Quel est votre parcours ?

Thierry REMY: « Je me suis installé en 1995 sur la ferme familiale. En 2000, j'ai fait un CTE\* pour réduire les intrants, notamment pour le maïs et l'escourgeon et j'ai passé 50% de mes surfaces en herbe. Mon passage en bio s'est déroulé entre 2008 et 2010. En 2009, j'ai converti le troupeau, et Biolait s'apprêtait à passer en Haute-Marne quand il y a eu la crise du lait bio en 2008.

D'autres producteurs ont fait le choix de Biolait et un réseau a ainsi émergé sur le territoire. Le camion Biolait est passé chez moi dès le début de la tournée en Haute-Marne en 2009.

Enfin, en 2016, avec 10 autres éleveurs (bio et non bio) nous avons monté un GIEE\* Pâturages.»

## Pourquoi avoir fait le choix de l'AB ?

« Pour commencer, mon système est assez économe et autonome, mes bovins sont nourris principalement à l'herbe et je produis mon aliment sur l'exploitation. Les prix du lait lorsque je vendais chez Lactalis en conventionnel ne récompensaient pas ce travail.

Ensuite, mon matériel et notamment le pulvérisateur était vieux, et j'en avais marre des traitements. La consommation des produits bio augmentait. Et un étudiant a fait une étude sur ma ferme : il a constaté que le passage au bio aurait de très bonnes conséquences économiques, c'est à ce moment que je me suis décidé.»

## Quels conseils donneriez-vous à ceux qui souhaitent passer en bio ?

TR « De ne pas avoir peur. J'ai tardé en 2010 mais aujourd'hui les filières sont organisées, les prix se maintiennent, et cela notamment grâce au travail du réseau bio, de la FRAB, du GAB, qui ont fait bouger les choses. Il faut tenter le coup !»

## Comment fonctionne votre ferme ?

« Pour l'élevage, j'ai 44 vaches laitières. Elles produisent chacune en moyenne 4900 litres de lait par an. Je produis sur la ferme 200 000 litres de lait par an. J'ai fait le choix de ne pas investir dans un robot de traite pour favoriser l'emploi, je fais d'ailleurs



## PRÉSENTATION DE LA FERME

**Lieu :** MAGNEUX (52)

**SAU :** 94 hectares

**Date de conversion :** 2008

**UTH :** 1,5

**Productions :** bovins lait et bovins viande

**Débouchés :** Filière longue, BIOLAIT

**Engagement :** Président de l'ARDEAR Grand Est, administrateur au CA du GAB52, adhérent-référent Biolait

appel au service de remplacement, et surtout parce que j'aime faire la traite. Je réserve 12 génisses pour le renouvellement pour un vêlage étalé. Et pour la viande, je vends 5 à 6 bœufs par an en filière longue. J'utilise des pratiques alternatives pour réduire les soins vétérinaires et chaque bovin dispose de 40 à 50 ares pour mieux gérer le parasitisme.

Pour les cultures, je fais du blé tendre, du maïs ensilage, du pois, de l'avoine. En prairie, je cherche à avoir un maximum de diversité de flore. Je sème du trèfle blanc, du trèfle d'Italie, du trèfle violet, du ray grass,... Depuis 2000, je n'ajoute pas d'azote pour mieux gérer le pâturage. Je ne laboures pas et je couvre les cultures en hiver. Globalement sur la ferme, je recherche



un compromis entre autonomie et rentabilité : Je ne fais d'investissement ; pour le matériel, j'adhère à la CUMA. Et pour l'alimentation, je produis tout ce dont j'ai besoin sur la ferme.»

#### **Quels sont vos débouchés ?**

« Entre 200 000 et 240 000 L de lait sont vendus chaque année à Biolait. Les bœufs, vaches réformées et génisses grasses sont vendus à UNEBIO. Je vends également un peu de blé à CERCABIO.»

#### **Que pensez-vous de l'AB en région ? Et comment voyez vous son développement dans le Grand Est ?**

« Le réseau est important. Je suis favorable au Grand-Est notamment pour le développement des filières. La Champagne-Ardenne était peut-être une région trop petite pour pouvoir se développer convenablement à l'inverse du Grand-Est. Pour autant, il faut garder une proximité avec le terrain et c'est ce que nous voulons faire en Haute-Marne.»



#### **Quels sont vos projets? Vous avez un projet de transmission de votre ferme ?**

«Mon départ en retraite est prévu dans dix ans. Je réfléchis, je limite les investissements sur l'exploitation pour faciliter la transmission. Peut être qu'un de mes enfants reprendra. Je

ne m'inquiète encore que peu car j'ai encore le temps.»



M. DROUILLET /  
FRAB Champagne-Ardenne

#### **CTE\* : Contrat Territorial d'Exploitation**

*Dispositif pour la reconnaissance des multiples fonctions de l'agriculture (fonctions économique, sociale et environnementale), il vise à faciliter la réorientation de l'agriculture afin de répondre à l'évolution des marchés et aux attentes de la société.*

**GIEE\*** : Groupement d'intérêt économique et environnemental qui permet une reconnaissance officielle par l'Etat de l'engagement collectif d'agriculteurs dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale



## VARIÉTÉS DE CÉRÉALES EN AB : SYNTHÈSE 2017

Le réseau variétal animé par l'ITAB regroupe des essais menés par de multiples partenaires:Chambres d'Agriculture, Arvalis, GAB, INRA, Coopératives... Il vise à tester le comportement en AB de variétés « nouvelles » (inscriptions récentes ou variétés étrangères, encore en majorité sélectionnées en conventionnel). L'objectif est de favoriser le renouvellement de l'offre variétale. La formulation de recommandations variétales à une échelle locale est une étape venant en aval, réalisée par les Chambres d'agriculture et les GAB.

Synthèse des essais variétaux 2017 disponible sur le site de l'ITAB.

[www.itab.asso.fr](http://www.itab.asso.fr)

## ENQUÊTE : PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RÉGULATIONS NATURELLES PAR LES AGRICULTEURS



Le projet CASDAR AuxiMORE a pour ambition de capitaliser les connaissances agroécologiques sur le contrôle biologique des bioagresseurs à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation agricole et du paysage et les traduire en outils utilisables par le développement agricole et les agriculteurs.

Un des éléments du projet consiste en une enquête auprès d'agriculteurs du Grand Est. Celle-ci est conduite par l'IUT du Montet partenaire du CGA de Lorraine. Elle vise à mieux connaître leurs pratiques et leurs prises de décision et également à identifier leurs attentes sur le sujet de la régulations biologiques des ravageurs.

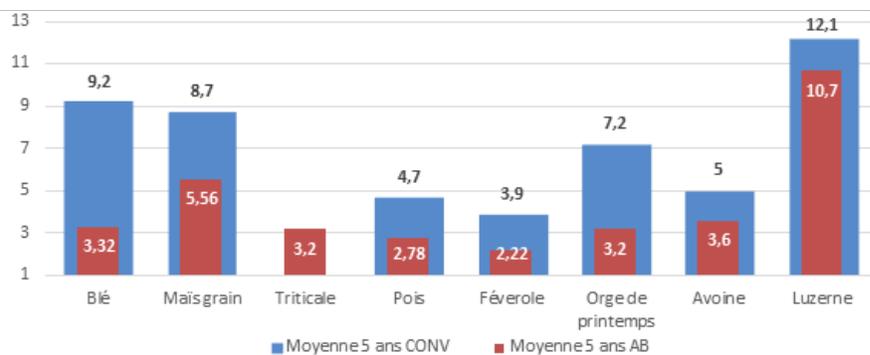
Les céréaliers et polyculteurs-éleveurs bio recevront le questionnaire par mail.

Libre à vous d'y répondre !

# LA RENTABILITÉ DES FERMES BIO CONFIRMÉE PAR UNE ÉTUDE DU CDER

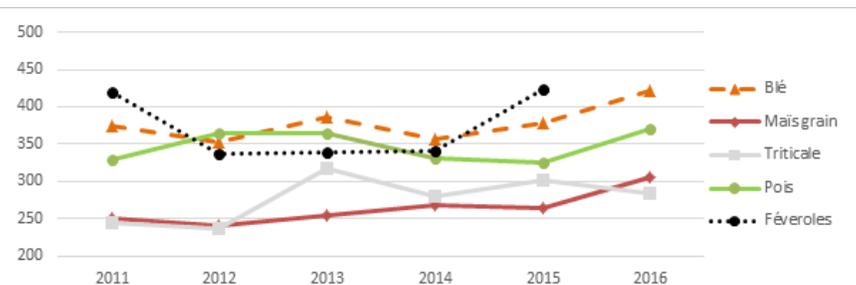
Dans cet article, nous faisons une comparaison des résultats observés sur des exploitations en agriculture biologique « type grandes cultures », par rapport à des exploitations conventionnelles ayant un assolement classique dans nos régions, à savoir SCOP / betteraves. Toutes ces exploitations sont localisées dans le périmètre d'activité du groupe CDER, à savoir la Champagne-Ardenne, la Seine et Marne, et l'Aisne.

## Des rendements moyens nettement inférieurs aux exploitations conventionnelles



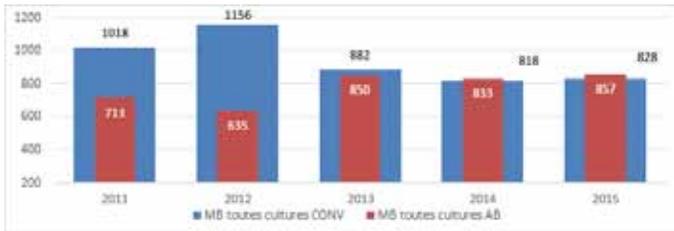
Les rendements présentés dans le graphique ci-dessus ont été constatés sur la période 2011-2015. Tout comme les agriculteurs conventionnels, les agriculteurs bio n'ont pas été épargnés par la récolte catastrophique de 2016 (rendement blé autour de 2,1 t/ha), mais les prix de vente élevés ont permis de compenser la baisse de rendement observée dans pratiquement toutes les cultures.

## Nettement contrebalancés par des prix de vente élevés



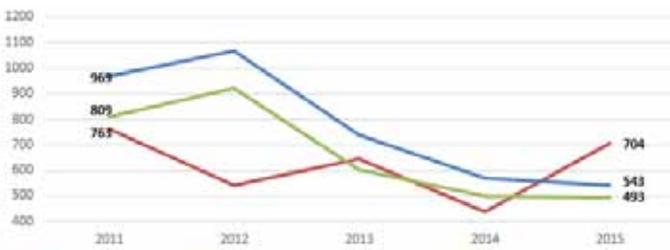
Contrairement à l'agriculture conventionnelle, les prix de vente des productions cultivées en agriculture biologique présentés dans le graphique ci-dessus n'ont pas subi de fluctuation à la baisse sur les dernières années. Ce qui est frappant dans le graphique ci-dessus, c'est la stabilité des prix payés en agriculture biologique avec un prix de vente moyen du blé sur les 6 dernières années qui se situe à 379 €/t. La demande des opérateurs en produits étiquetés AB étant très soutenue, les prix de vente ont même continué à progresser en 2017, et la tendance pour 2018 ne devrait pas s'inverser.

**Une marge brute globale des cultures plus favorable à l'agriculture conventionnelle sur la période 2011-2015**



En moyenne 5 ans, le système conventionnel reste plus avantageux économiquement que l'AB, mais les écarts se réduisent nettement lors des années plus difficiles. L'agriculture biologique nécessite des rotations plus longues. L'intégration de cultures à plus faible rentabilité dans la rotation impacte la marge brute globale par rapport à un système conventionnel. Par exemple, le trèfle n'est parfois pas valorisé faute de débouchés avec un éleveur.

**Un EBE plus stable pour les exploitations AB**



L'EBE moyen sur la période 2011-2015 reste plus favorable à hauteur de 47 € / ha en faveur des systèmes SCOP conventionnels, et de 159 € / ha en faveur des systèmes SCOP / betteraves conventionnels du fait des très bonnes années 2011 et 2012. Pour les 3 dernières années, les systèmes sont équivalents, mais il est important de souligner que les systèmes AB ont bénéficié sur cette période de primes à l'hectare plus conséquentes (+196 € / ha en moyenne 5 ans par rapport aux exploitations conventionnelles). Les incertitudes actuelles liées à ces primes, notamment pour la « prime au maintien », pourraient remettre en cause les comparaisons entre système AB et conventionnel, sauf à conserver un différentiel de prix conséquent.

**Des exploitations plus résistantes, et moins sujettes à la volatilité des revenus en AB**

Ce qui ressort de ces chiffres, c'est la résilience des exploitations AB par rapport aux exploitations conventionnelles. Cela s'explique par une plus grande diversité des cultures produites, des prix de vente élevés et stables, mais également par de faibles charges opérationnelles pour les systèmes AB. La bonne santé économique des exploitations, la structuration de la filière, et l'engouement des consommateurs pour les produits AB devraient séduire de nouveaux producteurs à adhérer à cette démarche.



T. HERBIN / CDER Montmirail

**ESSAIS DE STRATÉGIES POUR CONTENIR LE BLACK ROT**

**L'ADABIO est l'association pour le développement de l'agriculture biologique en Savoie, Haute-Savoie, Isère et dans l'Ain, membre du réseau FNAB. Elle met en place depuis plusieurs années des essais chez les vignerons bio du réseau afin de tester différents stratégies d'amélioration de protection du vignoble. Retour sur les résultats des essais 2017 de lutte contre le Black Rot.**

En viticulture biologique, il n'existait pas de produit phytosanitaire homologué contre le Black Rot (en cours pour produits cupriques et soufrés traditionnellement utilisés). Cependant ce champignon peut être extrêmement préjudiciable à la récolte. L'expérience nous montre que Cuivre et Soufre ont un impact sur cette maladie. Les infradoses de sucre testées contre le mildiou peuvent avoir un effet favorisant à trop forte répétition. Cet essai vise à trouver des stratégies mettant en oeuvre une synergie entre des infradoses de fructose et de saccharose et les traitements Cuivre + Soufre et, par ailleurs, entre une décoction de prêle associée au Cuivre et Soufre. Les pistes de l'acide acétique et du sucre

en infradose (100 - 200 ppm) doivent être poursuivies : une bonne protection contre le black rot est obtenue, meilleure que celle obtenue avec un traitement référence. La prêle semble ajouter un petit plus sans être aussi performante. Contrairement à l'essai mildiou, la modalité M5, où les sucres sont fortement dosés (concentration en sucres de 1000 ppm), n'est pas beaucoup plus touchée que les autres modalités. Les sucres n'auraient donc pas favorisé le développement de la maladie. Ceci peut s'expliquer par l'arrêt des applications de sucre après la floraison. A noter que le mildiou est très peu présent cette année sur cette parcelle d'essai.



source : [www.produire-bio.fr](http://www.produire-bio.fr)  
ADABIO

## VISITE CHEZ NOS VOISINS MARAÎCHERS

Durant trois jours, les stagiaires du BP-REA, spécialité Maraîchage Bio, du Cfppa de Courcelles-Chaussy se sont rendus chez nos voisins wallons et luxembourgeois pour découvrir et échanger autour des différents modes de conduite d'un système en maraîchage bio. Nul doute que la richesse de ces rencontres a enchanté les stagiaires. Le groupe a en effet apprécié le professionnalisme dont ont fait preuve leurs interlocuteurs dans la présentation de leur système respectif. Il a également été très sensible à l'importance que chacun d'entre eux accorde aux aspects humains de leur projet. Les futurs maraîchers ont finalement été marqués par les résultats de productivité des fermes visitées : le chiffre d'affaires de la plupart d'entre elles s'élève ainsi à 10 € par m<sup>2</sup> ; une productivité liée en partie à un bon prix de vente des légumes, qui s'explique également par la densité de population des régions visitées et l'utilisation très répandue de paillage de miscanthus.

## CONJONCTURE LAIT BIO DU 4ÈME TRIMESTRE 2017

**En octobre 2017, la collecte de lait biologique en France est en hausse de 30.7% par rapport au même mois de l'année 2016 tandis que la collecte de lait de vache hors lait bio est en hausse de 4.3%.**

La collecte cumulée de lait bio sur la période janvier -octobre 2017 est en hausse de 6.2% par rapport à la même période de l'année 2016 (le lait non bio baisse de 1.43% sur cette même période.). Cette collecte de lait bio sur janvier - octobre 2017 représente 2.5% de la collecte totale de lait de vache (15.1% en Autriche, 9.3% au Danemark, 6.5% en Suisse, et 2.5% en Allemagne).

En cumul annuel mobile, nous atteignons un volume de 583 millions de litres en 2017 en France. (*Prévision du CNIEL : 841 millions en mai 2018*). Le Grand Est représente 20.3% de celui-ci (2ème place derrière le Grand Ouest).

Sur la période janvier -octobre 2017, le prix payé producteur a atteint une moyenne de 463,6 euros les 1000 litres (toutes primes comprises et toutes qualités confondues mais sans pondération volume, sur une base 38/32). Dans ce laps de temps, les producteurs allemands ont touché un prix moyen de 448.6 euros les 1000 litres. Sur 2017, les fabrications biologiques sont en hausse et ce, sur tous les segments.



E. SCHEEPERS/ CGA de Lorraine  
d'après conjoncture du CNIEL

## LES SEMENCES C'EST UN MÉTIER !

**Dans notre dossier consacré aux semences, nous nous demandions pourquoi les maraîchers produisaient très peu leurs propres semences. C'est faisable, mais après notre voyage chez Sativa, on se dit : « c'est quand même un métier ! »**

Première étape : la ferme de Pulvermühle, en Alsace, qui multiplie de la semence de carottes sur 50 ares. Dany Schmidt nous a confirmé que c'est un métier différent de la production de légumes : il faut produire des graines d'un bon calibre. On ne cherche donc pas de terrain favorable à la production de racine de carotte, mais plutôt un sol drainant, un climat suffisamment chaud et sec, une parcelle propre et isolée des bords de route pour éviter les contaminations avec des carottes sauvages.

Sativa privilégie ainsi la multiplication de ses semences en Alsace, mais aussi en Italie ou en Maine-et-Loire. Pour avoir des semences adaptées au climat du Nord de la France, ce qui compte le plus est le lieu où se font les croisements et la sélection : Rheinau, en Suisse.

C'est là que nous a mené notre seconde

étape, où nous avons pu visiter les parcelles, les serres et les installations de Sativa, en compagnie de 2 sélectionneurs. Ceux-ci nous ont expliqué leur métier et répondu à nos nombreuses questions : pourquoi y a-t-il une nouvelle variété de laitue résistante au *Bremia* chaque année ? Pourquoi la sélection de tomate sur le goût ne marche pas ? Combien de porte-graines faut-il pour conserver une variété ?

Au-delà de la technique, le métier de semencier s'inscrit dans une éthique : « toutes les variétés développées chez Sativa ne feront jamais l'objet d'une protection, même si elles peuvent être inscrites au catalogue. Tout autre semencier a donc la possibilité légale de les reproduire et de les vendre. ». Pour l'instant, ils ont développé l'activité avec beaucoup de subventions (fondations...), mais l'activité « vente de semence » est un pilier



Charlotte Aichholz et Fadi Kalso,  
sélectionneurs chez SATIVA, ont partagé  
la passion de leur métier.

de leur modèle économique : « on fait le pari que nos clients resteront fidèles. Ce serait incohérent si un autre semencier offrait ces variétés moins chères et qu'on perde notre clientèle. »

Pour conclure, voici la réflexion d'un maraîcher présent : le plus important est de garder la possibilité politique de faire ses semences, c'est-à-dire se battre contre la protection sur le vivant. Mais cela implique d'entretenir un savoir-faire : alors, même si certains le font mieux que nous, il est nécessaire de continuer à produire nous-même quelques variétés.



Y. MICHAUD/ CGA de Lorraine

 **CHERCHE** producteurs de PPAM bio pour se fournir. Entreprise Greenma vient de déménager en Lorraine et souhaite localiser une partie de ses appro. en Grand Est. produits fabriqués : thé, infusions, bougies, savons  
Contact : 06 95 41 09 18 ou cecile.cohen@greenma.fr

 **CHERCHE** producteurs bio ou en conversion pour alimenter son local de vente associatif et participatif sur Dieuze (57) : agneau, produits laitiers, fruits, plantes aromatiques et vins.  
Contact : L'Inventerre du Pré Vert, contact@linventerreduprevert.org

 **VEND** épeautre bio  
Contact : RICHIER René, REVILLE-AUX-BOIS (55150), 06.78.60.42.70 contact@gaec-reville-bio.fr

 **VEND** arracheuse de pommes de terre- grimm-1 rang  
Contact : RICHIER René, REVILLE-AUX-BOIS (55150), 06.78.60.42.70 contact@gaec-reville-bio.fr

 **VEND** bineuse céréales, 6 mètres, marque STEKETEE guidage caméra, matériel récent  
Contact : RICHIER René, REVILLE-AUX-BOIS (55150), 06.78.60.42.70 contact@gaec-reville-bio.fr

 **CHERCHE** 5 tonnes de maïs Bio  
Contact : FLAMBERT Baptiste, SOMMEPY-TAHURE (51) b.flambert@sodine.com

 **VEND** 5 tonnes de triticales en C2 et 2 tonnes de féveroles-triticales en C2  
Contact : CHRISTEN Laurent, SELESTAT (67), earlchristen67@gmail.com

 **VEND** 50 Tonnes de grand épeautre AB (300 euros la tonne)  
Contact : EARL du Clos BERTEAUX, L'ECHELLE (08) arnaudpilet@orange.fr 06 83 49 93 68

 **CHERCHE** recherche emploi polyvalent dans une ferme maraîchère  
Contact : Danaé Girard (OPABA) 06 70 37 06 22 - danae.girard@opaba.org

 **VEND** 4 Veaux femelles nées début décembre de race Simmentale, inscrites UPRA  
Contact : GUENAT Dominique, CHATEAUVILLAIN (52), 06 80 52 19 22

 **VEND** ~100 balles carrées 80-120 sur 2m40 / 400 kg environ de foin bio  
contact : ORY Gérard, CREVILLES (54), 06 76 41 61 70

 **VEND** tournesol entier(non décortiqué) certifié bio. Sacs de 25 kg ou autre conditionnement.  
Contact : WELTER François, GOXWILLER (67), 07 87 54 03 20

 **VEND** 20 balles rondes (diamètre 120) de foin bio  
Contact : WELTER François, GOXWILLER (67), 07 87 54 03 20

 **CHERCHE** fumier de bovins bio  
contact : EARL HARDY Stéphane, TOURS sur MARNE (51), stephane-hardy@wanadoo.fr 06 85 20 57 39

 **VEND** Foin, regain, enrubbage, bonne qualité, récolte 2017  
Contact : GAEC de l'entonoire, 07 83 33 31 44

 **VEND** luzerne deuxième coupe, bonne qualité, récolte 2017, balles rondes  
Contact : EARL du Liet, VILLE SUR ILLON (88) 06 768 02 12 05

 **CHERCHE** mélange de semences fourragères bio  
Contact : Céline BARRERE, FRAB Chamapagne-Ardenne 03 26 64 97 10

 **Cherche** personne avec bonne exp. de la boulangerie bio fermière pour emploi salarié dans un premier temps puis installation en tant qu'associé pour assurer coresponsabilité de l'atelier boulangerie et participer à la vie de l'exploitation sur ferme diversifiée (4 associés)  
Contact : Ferme de la Souleuvre , PRENY (54) 06 20 15 56 95

 **VEND** mâle 1 an, race simmenthal, troupeau contrôle laitier  
Contact : POIROT François, HAROL (88) 06 29 69 80 33

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



## LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### Formation

#### Le calendrier lunaire

**6 et 7 février 2018**

*Lieu* : Châlons en Champagne (51)

*Intervenants* : Jean MARAIS

*Contact* : Amandine LAURENT

a.laurent@biochampagneardenne.org - 03 26 64 85 11

### Réunion

#### Réunion annuelle des maraichers lorrains

**19 février 2018**

*Lieu* : Royaumeix (54)

*Contact* : HERBETH Nicolas

nherbeth.cga@orange.fr - 06 95 90 83 50

### Formation

#### Légumes à forte valeur ajoutée : Mesclun et raisin

**12 février 2018**

#### L'irrigation en systèmes maraîchers

**13 février 2018**

*Lieu* : Champagne Ardenne (à préciser)

*Intervenant* : Charles SOUILLLOT

*Contact* : Amandine LAURENT

a.laurent@biochampagneardenne.org - 03 26 64 85 11

### Congrès

#### Approche biodynamique de la vigne

**22 et 23 février 2018**

*Lieu* : Troyes (10)

*Pour en savoir plus* :

info@bio-dynamie.org / 03 89 24 36 41

### Formation

#### Cuisiner les légumes pour mieux les vendre

**26 et 27 février 2018**

*Lieu* : Reillon (54)

*Contact* : HERBETH Nicolas

nherbeth.cga@orange.fr - 06 95 90 83 50

## LES RENDEZ-VOUS SUR LES CIRCUITS COURTS

### Formation

#### Savoir construire ses prix

**01 et 02 février 2018**

#### Savoir optimiser et mettre en oeuvre sa stratégie commerciale

**22 et 23 février 2018**

+ 2 1/2 par stagiaire : Suivi et coaching à la bonne prise en compte et adaptation des méthodes vues sur chaque ferme

*Lieu* : Alsace (à préciser)

*Formation prise en charge par VIVEA en 3 phases complémentaires, possibilité d'assister qu'à certaines d'entre elles si places disponibles*

*Contact* : Christophe RINGEISEN

christophe.ringeisen@opaba.org - 03 89 24 45 35 - 06 45 18 10 63

### Formation

#### Communication et circuits courts : comment se faire connaître ?

**15 et 16 février 2018**

*Lieu* : Outines (51)

*Intervenant* : Aurélie Habasque, diplômée de l'Ecole de communication Sciences Com

*Contact* : DUSOIR Sébastien, s.dusoir@biochampagneardenne.org - 03 26 64 90 29

ou PIBOULE Nadine, npiboule.cga@orange.fr - 03 83 98 09 16

### Formation

#### Communication et circuits courts : comment se faire connaître ?

**19 février 2018**

*Lieu* : Outines (51)

*Intervenant* : Aurélie Habasque, diplômée de l'Ecole de communication Sciences Com

*Apporter votre ordinateur portable*

*Contact* : DUSOIR Sébastien, s.dusoir@biochampagneardenne.org - 03 26 64 90 29

ou PIBOULE Nadine, npiboule.cga@orange.fr - 03 83 98 09 16

## LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS ANIMALES

### Formation

#### Homéopathie, initiation

**5 et 6 février**

avec Hubert Hiron du GIE Zone Vert - Drulingen (67)

*Contact* : Danaé GIRARD

danae.girard@opaba.org - 06 70 37 06 22

### Rencontre technique

#### Gestion du parasitisme en élevage caprin : le pâturage de précision

**14 février à 10h**

Chèvrerie les Embetsches à Lapoutroie (68)

#### Gestion du parasitisme en élevage caprin : les soins alternatifs

**15 février à 10h**

Chèvrerie du Windstein à Windstein (67)

*Contact* : Danaé GIRARD

danae.girard@opaba.org - 06 70 37 06 22

### Formation

#### Optimiser sa conduite du pâturage (niveau 2)

**27 et 28 février 2018**

*Lieu* : Drulingen (67)

*Intervenant* : Shane Bailey, PatureSens

Déjeuner au restaurant à prendre en charge par les participants.

*Contact* : Danaé GIRARD

danae.girard@opaba.org - 06 70 37 06 22

### Formation

#### Estimation de conformation des bovins vifs et classement carcasse

**13 mars 2018**

*Lieu* : Domvallier (88)

*Intervenants* : Anthony LANGEVIN-NORMABEV, Claire FAVIER-UNEBIO, Franck BELLACA-INTERBEV

*Contact* : Elise SCHEEPERS

escheepers.cga@orange.fr - 07 68 20 71 74